



Au CSE Siège Voyages la CFDT n'est pas seule à décider !

Paris, le 27 mars 2019

LE SUJET

L'**UNSA-Ferroviaire** et ses élus et élus du CSE Siège Voyages tiennent à clarifier les choses avec le Secrétaire du CSE Siège Voyages et la Présidente des Activités Sociales qui se sont fendus d'une communication ne reflétant pas la réalité de nos positions. Est-ce un souci de lecture ou une pure réaction de panique face à la non-préparation du dossier Activités Sociales et Culturelles (ASC) ? Tentons ensemble de clarifier les choses...

LE FOND

Factuellement, **l'UNSA-Ferroviaire**, deuxième Organisation Syndicale représentative, est **POUR** la mise en place des chèques vacances et assume sa politique. Nous militons **POUR** les chèques vacances depuis plus de 10 ans car nous sommes persuadés que c'est un **authentique vecteur de pouvoir d'achat supplémentaire pour tous les salariés**. Mais pas à n'importe quel prix... Nous ne donnerons pas un blanc-seing si facilement au Secrétaire du CSE Siège Voyages et à la Présidente des Activités Sociales. **Ils doivent apporter des réponses à nos questions légitimes sur la mise en place concrète des Chèques-Vacances et une vision sur l'ensemble des Activités Sociales.**

LA FORME

Néanmoins, nous ne pouvons pas laisser sans réponse l'information du Secrétaire du CSE Siège Voyages et de la Présidente des Activités Sociales prétextant le contraire. **L'UNSA-Ferroviaire** apposera sa signature **UNIQUEMENT** lorsque le Secrétaire du CSE Siège Voyages saura répondre à toutes nos légitimes demandes.

LA CONCLUSION

N'en déplaise au Secrétaire du CSE Siège Voyages et à la Présidente des Activités Sociales et Culturelles, suite à souci de lecture quant à notre demande légitime d'informations supplémentaires par courrier électronique (voir au dos), les décisions se prendront maintenant physiquement dans les bureaux de CSE avec une inscription du dossier à l'Ordre du Jour...

L'UNSA-Ferroviaire considère que cette communication, appelée pompeusement "La lettre de vos élus CSE Siège Voyages" et réalisée uniquement par l'auto proclamé "tout puissant Secrétaire du CSE Siège Voyages", est une mine d'informations délibérément fausses (FAKE NEWS) et une véritable instrumentalisation politique.

Au travers de ce recadrage, **l'UNSA-Ferroviaire** souhaite que le Secrétaire du CSE Siège Voyages et la Présidente des Activités Sociales ne confondent plus vitesse et précipitation !

**Copie du message électronique envoyé le 22 mars 2019 à 11h10
au Secrétaire du CSE Siège Voyages**

Bonjour Jean-Michel,

Après discussion au sein de l'équipe UNSA,

Concernant les chèques vacances

Nous réaffirmons notre position en faveur des chèques vacances pour tous les agents ;

Cependant, nous ne pouvons pas voter favorablement à ce jour, car plusieurs sujets doivent, au préalable, nous être présentés, expliqués et développés :

- Éléments concernant le budget prévisionnel,
- Le calcul des Quotients Familiaux,
- La gestion des inscriptions,
- Les conditions d'inscription au CE, où, comment, qui (alternants ? les stagiaires ?)

Nous te rappelons que pour partir sur de bonnes bases, il est important que tu nous présentes avant :

- Le programme des Activités Sociales et Culturelles 2019 ainsi que le budget prévisionnel 2019 (vote obligatoire)
- Des explications plus détaillées sur la mise en place des chèques vacances notamment sur le mode de distribution auprès des agents

Il est indispensable de rédiger, dans les plus brefs délais, un règlement définissant les bénéficiaires des prestations ASC (agents, ayant droit, retraités, ayant droits d'agent décédé...).

Afin de cadrer l'ensemble de ces éléments, il est important que tu nous présentes ce règlement rédigé dans une prochaine réunion de bureau.

Concernant le fonctionnement du Bureau CSE

- Nous demandons que les votes se fassent en séance de Bureau pour qu'ils puissent être inscrit au compte rendu et éviter les multiples échanges de mails.
- Nous demandons également la désignation d'un « interlocuteur unique » par organisation syndicale, regroupant l'ensemble des avis de son équipe. Ce qui améliorera la lisibilité des retours en évitant la multitude de mails.
- Nous souhaitons mettre à l'ordre du jour et au vote du prochain bureau :
 - « La mise en place d'un organisme extérieur de secrétariat » pour effectuer le compte rendu par soucis de clarté et éviter tout risque d'interprétations différentes.
 - Le recrutement d'un comptable.

Arnaud CABANEL

arnaud.cabanel@sncf.fr

cabanel.a@unsa-ferroviaire.org

06 60 27 04 37

L'UNSA attend des réponses concrètes avant de valider la dotation des Chèques-Vacances...